

Étaient présents : Milène ADNET, Patrice BARRIER, Thierry BRIANÇON, Thierry BUSSY, Diane CABRAL, Thierry COULVIER, Catherine FONTANESI, Jean-Pierre FORTUNÉ, Caroline FRÉMY, Eric GIRARDIN, Patrice JACQUET, Jean-Christophe JAIL, Jacques JESSON, Sylvain LANFROY, Corinne LENTOCHA, Nicolas LEROUGE, Franck LEROY, Hervé MAILLET, Christine MAZY, Sébastien MIRGODIN, François MOURRA, Linda MUNSTER, Alain PAUPHILET, Vincent POIDEVIN, Michèle RENARD, Philippe RICHOMME, Julien VALENTIN

Étaient excusés : Benoist APPARU, Valérie BEAUVAIS, Brigitte CHOCARDELLE, Régis COUTANT, Nicolas COUTENCEAU, Cyril LAURENT, Patrice MOUSEL, Arnaud ROBINET,

Franck LEROY, Président, ouvre la séance à 9h, accueille les membres présents et donne lecture de la liste des personnes excusées et des pouvoirs. Félicite les membres élus du CA et remercie le SDIS pour la mise à disposition de ses équipements. Mot d'accueil du SDIS.

Ordre du jour

Franck LEROY énonce l'ordre du jour et déclare les membres installés.

- Installation du conseil d'administration
- Élection du Président
- Élection des Vice-Présidents et membres du Bureau
- Représentation de l'association au sein de commissions extérieures
- Questions diverses

Installation du conseil d'administration

Franck LEROY, président sortant, précise que le conseil d'administration est composé de 35 membres :

- 14 membres de droit : collectivités de 10 000 habitants et plus
 - cinq maires
 - neuf présidents d'intercommunalités
- 21 membres élus
 - vingt maires élus par arrondissement
 - un président représentant les communautés dont la population est inférieure à 10 000 habitants

Il rappelle que les Sénateurs en exercice sont invités à participer aux réunions du conseil d'administration sans voix délibératives.

Lors des réunions d'arrondissement du 18 mai à REIMS, 26 mai à ÉPERNAY et 28 mai à VITRY LE FRANÇOIS et CHÂLONS EN CHAMPAGNE, le conseil d'administration a été intégralement renouvelé. Franck LEROY installe le nouveau conseil d'administration composé comme suit :

Arrondissement de CHÂLONS EN CHAMPAGNE

Milène ADNET, Maire - Courtisols **

Benoist APPARU, Maire - Châlons en Champagne *

Thierry BUSSY, Président - Communauté de communes de l'Argonne Champenoise *

Brigitte CHOCARDELLE, Maire - Sainte Marie à Py **

Jacques JESSON, Président - Châlons en Champagne Agglo *

Nicolas LEROUGE, Maire - Braux Saint Rémy **

Hervé MAILLET, Maire - Sarry **

Arrondissement d'ÉPERNAY

Diane CABRAL, Maire - Vinay **

Régis COUTANT, Président - Communauté de communes des Paysages de la Champagne *

Nicolas COUTENCEAU, Maire - Broussy le Petit **

Catherine FONTANESI, Maire - Saint Martin d'Ablois **

Caroline FRÉMY, Maire - Givry les Loisy **

Patrice JACQUET, Maire - Faux Fresnay **

Cyril LAURENT, Président - Communauté de communes Sézanne Sud-ouest marnais *

Franck LEROY, Président - Communauté d'agglomération Épernay, Côteaux et Plaine de Champagne *

Christine MAZY, Maire - Épernay *

Philippe RICHOMME, Président - Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne *

Arrondissement de REIMS

Patrice BARRIER, Maire - Taissy **

Valérie BEAUVAIS, Première Adjointe - Reims *

Thierry BRIANÇON, Maire - Ville en Tardenois **

Thierry COULVIER, Maire - Saint Gilles **

Jean-Pierre FORTUNÉ, Maire - Tinquieux *

Eric GIRARDIN, Maire - Villers Alleraud **

Jean-Christophe JAIL, Maire - Saint Martin L'Heureux **

François MOURRA, Maire - Vandeuil **

Patrice MOUSEL, Maire - Warmeriville **

Vincent POIDEVIN, Maire - Bourgogne Fresne **

Michèle RENARD, Maire - Saint Léonard **

Arnaud ROBINET, Président - Communauté Urbaine du Grand Reims *

Arrondissement de VITRY LE FRANÇOIS

Sylvain LANFROY, Président - Communauté de communes Côtes de Champagne et Val de Saulx *

Corinne LENTOCHA, Maire - Bussy le Repos**

Sébastien MIRGODIN, Président - Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der *

Linda MUNSTER, Première Adjointe - Vitry le François

Alain PAUPHILET, Maire - Sermaize les Bains **

Communautés de moins de 10 000 habitants

Julien VALENTIN, Président - Communauté de communes de la Moivre à la Coole **

* *membre de droit : collectivités de plus de 10 000 habitants*

** *membre élu : collectivités de moins de 10 000 habitants*

La parole est ensuite donnée au doyen d'âge du conseil d'administration, François MOURRA, afin de procéder à l'élection du président.

Election du président

François Mourra rappelle que le conseil d'administration élit en son sein un Bureau composé de neuf membres répartis comme suit :

- un président
- quatre vice-présidents représentant chacun un arrondissement
- un trésorier
- un trésorier adjoint
- un secrétaire
- un secrétaire adjoint

Il est d'abord procédé à l'élection du président. Le rappel des modalités d'élection est exposé : Tout membre du conseil d'administration est éligible aux fonctions de président. L'élection se déroule au scrutin secret uninominal à un tour. Toutefois, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration peuvent décider que l'élection se fera à main levée. Pour être élu, la majorité simple des suffrages exprimés est requise.

Sont nuls les bulletins :

- comprenant deux noms ou plus
- comprenant un signe de reconnaissance.

Les opérations de dépouillement auront lieu immédiatement sous le contrôle de trois scrutateurs désignés avant le vote parmi les électeurs.

François MOURRA demande aux candidats de se faire connaître et propose la candidature de Franck LEROY. Les candidats sont invités à se présenter et à prendre la parole.

Franck LEROY, seul candidat, prend la parole pour présenter aux membres du CA sa vision de ce mandat et les rôles de l'association pour l'accompagnement des élus et collectivités devant les enjeux d'actualité.

Aucun autre candidat ne se déclarant, François MOURRA propose qu'il soit procédé à un vote à main levée. La modalité de vote est adoptée à l'unanimité.

Il est procédé ainsi à l'élection à main levée : 34 votants, 33 voix pour, 1 abstention.

Franck LEROY est proclamé Président de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités de la Marne et remercie les membres du CA pour leur confiance.

Election des membres du bureau

Franck LEROY, Président du Conseil d'administration prend la parole.

Il expose les modalités pratiques d'élection des membres du bureau qui sont à pourvoir :

- quatre vice-présidents représentant chacun un arrondissement
- un trésorier
- un trésorier adjoint
- un secrétaire
- un secrétaire adjoint

Pour rappel, les membres du bureau sont bénévoles.

Extrait des statuts :

Le bureau est chargé :

- d'assister le président dans la gestion courante de l'association
- de représenter l'association auprès des institutions et organismes locaux ou nationaux à la demande du Président
- d'assumer les missions par délégation du conseil d'administration.

Tout membre du conseil d'administration est éligible à la vice-présidence de son arrondissement.

Tout membre du conseil d'administration est éligible aux fonctions de trésorier, trésorier adjoint, secrétaire ou secrétaire adjoint.

L'élection se déroule au scrutin secret plurinominal à un tour. Il est remis aux membres du CA un bulletin de vote vierge sur lequel chaque membre doit inscrire un nom pour chaque fonction à pourvoir. Pour être élu, la majorité relative des suffrages exprimés est requise.

Toutefois, à l'unanimité, les membres du conseil d'administration peuvent décider que l'élection se fera à main levée.

Franck LEROY propose la liste suivante pour le bureau et excuse les absents qui sont tous deux retenus par des événements programmés de longue date dans leur collectivité.

- Vice-Président (Châlons) : Brigitte CHOCARDELLE
- Vice-Président (Épernay) : Cyril LAURENT
- Vice-Président (Reims) : Patrice BARRIER
- Vice-Président (Vitry-le-François) : Sébastien MIRGODIN
- Trésorier : Nicolas LEROUGE
- Trésorier adjoint : François MOURRA
- Secrétaire : Caroline FRÉMY
- Secrétaire adjoint : Corinne LENTOCHA

Après proposition à se faire connaître pour candidater, aucun autre membre ne se manifestant, le président propose de procéder au vote à main levée. La proposition étant adoptée à l'unanimité, le vote a lieu selon cette modalité : 34 votants, 34 voix pour.

Les membres du bureau sont élus à l'unanimité.

- Vice-Président (Châlons) : Brigitte CHOCARDELLE
- Vice-Président (Épernay) : Cyril LAURENT
- Vice-Président (Reims) : Patrice BARRIER
- Vice-Président (Vitry-le-François) : Sébastien MIRGODIN
- Trésorier : Nicolas LEROUGE
- Trésorier adjoint : François MOURRA
- Secrétaire : Caroline FRÉMY
- Secrétaire adjoint : Corinne LENTOCHA

Franck LEROY félicite chacun pour son élection et les remercie pour leur engagement.

Il est rappelé que les réunions se tiennent habituellement sur Châlons, le samedi matin. Des séances en visio seront programmées afin de limiter les déplacements. Une boucle WhatsApp va être mise en place pour faciliter la diffusion de certaines informations.

Désignations effectuées par le président sur délégation du CA

Lors du CA précédent, il a été donné délégation au président afin de pouvoir procéder aux désignations nécessaires pour la tenue d'instances dont le calendrier ne permettait pas de patienter jusqu'à l'installation du nouveau CA. Ainsi, cinq commissions ont fait l'objet des désignations suivantes qui pourront bien entendu être revues si besoin ou selon les souhaits exprimés par de nouveaux élus.

- CDEN - Conseil départemental de l'Éducation Nationale
- Pôle ENR - Énergies renouvelable
- DETR - Commission DETR
- Conseil d'administration du SDIS
- CDSR - commission départementale de sécurité routière

Concernant la DETR, la réunion a eu lieu le 8 juin pour l'attribution des subventions.

Il est fait part de dysfonctionnements importants au niveau de la DRAC qui conduisent à des problèmes de financement des projets des communes. Des décalages importants dans l'arbitrage et l'attribution des aides posent de grandes difficultés aux collectivités et entreprises dans l'engagement des travaux. Un courrier va être adressé au préfet pour l'alerter de cette difficulté.

Concernant le pôle ENR, il est suggéré que les collectivités puissent proposer que certains dossiers y soient examinés à leur initiative. La question sera posée en DDT chargée de l'administration du pôle ENR. Il est rappelé qu'il s'agit d'une instance purement informelle qui oriente les porteurs de projets en amont des dépôts officiels de demande.

Pour les prochaines désignations, certaines d'entre elles devront être effectuées dans des délais très contraints car les calendriers des réunions de ces instances ne sont pas ceux de nos CA. Des désignations seront à valider avant ou durant l'été. Il est proposé, pour fluidifier les désignations arrivant en nombre très important en ce début de mandat, de prolonger la délégation au président afin de valider ces éléments et ce jusqu'au prochain CA qui devrait se tenir à la rentrée.

Désignations dans les commissions

Karine ROLLAND, poursuit l'ordre du jour en présentant les commissions pour lesquelles des renouvellements sont en cours et à valiser. Les élus ayant répondu au questionnaire sont remerciés.

À partir des réponses, sont exposées les propositions de désignations pour les commissions qui peuvent déjà être complétées. Pour certaines, il faudra parfois rechercher des candidats supplémentaires hors du CA afin de les compléter.

CDAC : 2 titulaires / 2 suppléants

M. MOURRA (titulaire) et Mme FONTANESI (suppléante) représentant les communes

Mme CHOCARDELLE (titulaire) et M. MIRGODIN (suppléant) représentant les communautés

CODAMUPS (ARS) : 2 titulaires - 1 fois par an en plénière + 1 à 2 fois pour les transports sanitaires

Mme RENARD, Mme FRÉMY

Liste des commissaire-enquêteurs : 1 maire

Mme CHOCARDELLE

CNAS :

1 représentant pour le compte de l'association - M. LEROUGE

Jury funéraire : 4 titulaires

M. BOUDVILLE, Mme FRÉMY, M. VALOTA, M. JACQUET

Commission relative aux titres de séjour : 1 titulaire et 1 suppléant

M. BRIANÇON (titulaire) Mme RENARD (suppléante)

CDAD : 4 candidats pour 1 place ; sont retenues, deux représentantes permettant d'avoir un suppléant en cas de besoin : Mme LENTOCHA, Mme CHOCARDELLE

Conciliation Urbanisme : 6 titulaires et 6 suppléants

Sont retenus en tant que titulaires : Mme LENTOCHA, M. POIDEVIN, Mme CHOCARDELLE, M. COUTENCEAU, Mme FONTANESI, Mme FRÉMY.

Sont retenus en tant que suppléants : Mme ADNET, M. COULVIER, M. MAILLET.

3 suppléants supplémentaires sont nécessaires, les anciens membres de la commission seront consultés : M. DESANLIS, M. DHUICQ et M. ESPINASSE afin de connaître leur souhait de poursuivre.

CDPENAF : 3 titulaires maires et 3 suppléants maires + 1 titulaire président EPCI et 1 suppléant président EPCI

Mme CHOCARDELLE et Mme FONTANESI sont candidates. Monsieur CARBONI a exprimé son souhait de poursuivre. M. PRON a manifesté son intérêt. Disponibilité mensuelle et réunion ½ journée.

Il convient de trouver 2 représentants d'EPCI (président). Il est suggéré de faire appel à M. DE CHILLOU DE CHURET, nouveau président du PETR d'Epernay. Un dernier représentant d'EPCI sera recherché.

CODERST : 3 titulaires / 3 suppléants

1 réunion par mois le 3^{ème} jeudi / possible en visio

Mme RENARD est candidate, M. BOUDVILLE souhaite poursuivre et M. ADNET maire de Matougues a manifesté son intérêt. Il manque donc 3 candidats.

CDNPS

Sous-commission sites et paysages : M. JACQUET (titulaire) et Mme LANTENOIS (suppléante)

Sous-commission nature : M. COUTENCEAU (titulaire) et Mme LANTENOIS (suppléante)

Sous-commission faune sauvage et captive : Mme CABRAL (titulaire) et M. BRIANÇON (suppléant)

Sous-commission carrières : à venir

Il manque 2 candidats pour le thème des carrières. Il est demandé aux élus du secteur vitryat de nous remonter deux noms d'élus concernés par ce sujet.

CDESI - Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

3 titulaires

Mme CABRAL, M. POIDEVIN, Mme ADNET.

CRB : comité régional biodiversité 1 titulaire 1 suppléant + parité

Mme CABRAL (titulaire), M. VALENTIN (suppléant)

Collège départemental consultatif d'attribution du Fonds de Développement de la Vie Associative - FDVA

3 titulaires - 2 réunions par an

M. BARRIER, Mme FRÉMY, Mme LENTOCHA

CDPFC - Commission départementale des professions foraines et circassiennes (4 représentants)
M. JAIL, Mme GUILLAUME (ajointe Châlons). D'autres représentants vont être recherchés en dehors du CA

ADT - 3 représentants

Mme LANTENOIS (maire de Cormicy), Mme CABRAL, M. GIRARDIN

CCDSA - commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (3 titulaires/ 3 suppléants)
Mme CABRAL, Mme FRÉMY, Mme ADNET - il manque 3 suppléants, un appel sera fait en dehors du CA.

Désignations adoptées à l'unanimité

Pour d'autres commissions tels que Comités locaux pour l'emploi et CCAPEX - Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives... il est nécessaire de refaire le point car il existe des contraintes de périmètres géographiques.

Agenda de nos prochains rendez-vous

- **Formations** : programme des formations en ligne sur le site Internet : des relances ont été récemment adressées en mairie pour des formations en attente de participants. Faute de nouvelles inscriptions, nous sommes contraints d'annuler des sessions.

Il est demandé qu'un indicateur de remplissage des sessions puisse être ajouté sur le site internet et sur l'application mobile.

- **Dates des prochains CA à programmer (3 réunions d'ici la fin d'année, dont celui préparatoire à l'assemblée générale avec la présentation des finances)**

- **Carrefour des collectivités : les 28 et 29 août** dont le programme sera à retrouver dans la Lettre du maire du mois de juin. Les invitations avec lien d'inscription personnalisé suivront par mail.

Thème de cette année « (re)faisons connaissance ».

L'inauguration aura lieu le vendredi matin. Le samedi midi, un déjeuner des élus est offert par les parrains du Carrefour et les membres du CA y seront tous conviés.

Souligner l'importance que les membres du CA fasse le tour des exposants et de nos parrains, qu'ils se présentent également en ce sens pour être identifiés.

70 exposants, 6 parrains : CMMA, EDF, ENEDIS, La Poste, Mairistem by JVS, UGAP

Quelques moments forts :

- Distribution de l'annuaire du mandat,
- Remise des Mariannes du civisme aux communes ayant obtenu les plus forts taux de participations aux dernières élections.
- Remise de l'honorariat aux anciens élus. Ces deux événements sont organisés avec l'association des anciens maires qui sera présente.
- Ateliers et rendez-vous thématiques proposés au cours des deux journées

- **Congrès départemental : le 7 novembre matin**
- **Congrès national : déplacement le mardi 24 novembre**

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.
Un verre de l'amitié est proposé aux participants.

Le Président
Franck LEROY